

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du Jeudi 16 Février 2017

Présents : M. WIELGOCKI Richard, Maire, M. COCHIN Éric, M. SABATIER Michel, Mme ROCHE Josiane, M. BESNARD Philippe, Mme NEROT Magalie, M. MAROIS Frédéric, M. ZOLA Jean-Marc, M. LEVEL Christophe, Mme CIRET Carole.

Absent : M. COCHIN Didier (pouvoir à WIELGOCKI)

Secrétaire de séance : Mme CIRET Carole.

M. Le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour :

- Travaux salle des Acacias, consultation pour un bureau de contrôle et un coordinateur SPS ;
- Tarifs location des compteurs d'eau ;
- Devis pour des panneaux de signalisation routière ;

Le conseil accepte à l'unanimité.

Décisions du Maire :

2017-002 du 2 février 2017 :

D.I.A. (DECLARATION D'INTENTION ALINENER) 18 rue de Chartres, DOSSIER N° 2017-0002

M. Le Maire a décidé de renoncer à l'exécution du droit de préemption urbain (D.P.U.) sur ce bien.

TRAVAUX SALLE DES ACACIAS, DELIBERATION POUR LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de lancer l'appel d'offre concernant les travaux de la salle des Acacias, suivant le cahier des charges réalisé par l'architecte.

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente décision

TRAVAUX SALLE DES ACACIAS, CONSULTATION POUR UN BUREAU DE CONTROLE ET UN COORDINATEUR SPS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. Le Maire à lancer une consultation pour un bureau de contrôle et une consultation pour un coordinateur SPS et à signer tous les documents nécessaires à la présente décision.

EXTENSION RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, PROPOSITION FINANCIERE D'ENEDIS, ROUTE DE LETHUIN

M. COCHIN Éric a quitté la salle des délibérations.

M. Le Maire informe qu'une extension du réseau public de distribution d'électricité est à faire pour le raccordement au terrain, cadastré ZR17 « route de Léthuin » titulaire du permis de construire PC028184160001.

ENEDIS a adressé un devis pour une extension du réseau public de distribution d'électricité, n° DA28/017805/002001 à la charge de la commune d'un montant de 12 827,11 € HT soit 15 392,53 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et autorise M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente décision

CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR TRAVAUX EXTENSION RUE DE LETHUIN

M. Le Maire présente la convention de servitudes, (n° dossier DA28/01/7624 FBS EXTENSION MAIRIE RUE DE LETHUIN GOUILLONS) à signer entre Enedis et la commune, concernant la parcelle ZN39.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la convention et autorise M. le Maire à signer tous les documents

DEVIS POUR DES EXTINCTEURS

Suite à la visite annuelle de révision des extincteurs, il est nécessaire de changer des extincteurs.

M. le Maire présente le devis de la société Extincteurs Service Plus pour le remplacement de cinq extincteurs pour un montant total de 460,61 € HT soit 552,73 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et autorise M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente décision

DEVIS POUR TERRASSEMENT POUR LES TROIS PARCELLES COMMUNALES DEVANT LES TERRAINS A CONSTRUIRE RUE DE LETHUIN

M. COCHIN Éric a quitté la salle des délibérations.

M. Le Maire présente au conseil municipal des devis pour le terrassement des parcelles nouvellement acquises rue de Léthuin cadastrées ZN39, 42 et 46 situées devant les terrains à construire rue de Léthuin.

- 1) Ent. BSTP de Ingré (45) pour un montant de 5 670,00 € HT soit 6 804,00 € TTC
- 2) Ent COCHIN Eric de Gouillons (28) pour un montant de 3 500,00 € HT soit 4 200,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de l' Ent. COCHIN Eric de Gouillons (28) pour un montant de 3 500,00 € HT soit 4 200,00 € TTC et autorise M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente décision

TARIFS LOCATION DES COMPTEURS D'EAU

M. Le Maire rappelle les tarifs de location des compteurs d'eau en vigueur :

Jusqu'à 3m ³ /h	13 €
Au-dessus de 3m ³ /h	18 €
Compteur sous trottoir	33 €
Compteur personnel.....	0 €

M. Le Maire précise que des compteurs sous trottoirs, de diamètre différent, peuvent être installés, il serait nécessaire de créer des tarifs de location différents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants et autorise M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente décision

Jusqu'à 3m ³ /h	13 €
Au-dessus de 3m ³ /h.....	18 €
Compteur sous trottoir jusqu'à 3 m ³ /h	33 €
Compteur sous trottoir au-dessus de 3 m ³ /h.....	45 €
Compteur personnel.....	0 €

DEVIS POUR DES PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE

M. Le Maire présente au conseil municipal un devis du parc départemental pour des panneaux de signalisation routière pour un montant de 1 658,28 € HT soit 1 989,94 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et autorise M. Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente décision

QUESTIONS DIVERSES

- Cérémonie du citoyen : samedi 1^{er} avril 2017 à 11 h

En mairie le 20 Février 2017



Le Maire, WIELGOCKI Richard